

**FICHE DE POSTE SNU 2024**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**Tuteur(trice) de maisonnée de volontaires du SNU**  
Service national Universel

**DIRECTION OU SERVICE :** DSDEN – SERVICE DEPARTEMENTAL JEUNESSE ENGAGEMENT SPORT

**CONTEXTE DU RECRUTEMENT :** 11 POSTES PAR SESSIONS

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

**Dates Séjour de cohésion :**

- du 12 au 24 février
- du 8 au 20 avril
- du 3 au 14 juin
- du 17 au 28 juin
- du 3 au 15 juillet

1 semaine de formation du 2 au 9 février pour le séjour de février

1 semaine de formation du 2 au 6 avril pour le séjour d'avril

1 semaine de formation du 27 au 31 mai pour les séjours de juin et de juillet

**LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE**

**Direction ou service** | **DSDEN - SDJES 10 PLACE JEAN DAVID 32000 AUCH**

**LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT**

**FONCTION :** TUTEUR(TRICE) DE MAISONNEE DE VOLONTAIRES DU SNU

**NOMBRE DE JEUNES VOLONTAIRES A ENCADRER :** 14 EN MOYENNE

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :** VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION, DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE OU D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITE POUR LES FONCTIONNAIRES, POSSIBILITE DE DETACHEMENT AVEC AUTORISATION DES EMPLOYEURS (PRISE EN CHARGE COUT EMPLOYEUR)

**DESCRIPTION DU CADRE DU PROJET :**

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 obligatoires à terme, pour les jeunes de 15 à 17 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

- une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Les différents séjours du SNU ont permis de mettre en œuvre le dispositif à une échelle réduite afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, de créer les dynamiques partenariales territoriales et d'identifier les éventuels ajustements en vue de l'extension progressive du SNU à l'ensemble d'une classe d'âge. À cette fin, des premières cohortes de volontaires ont été mobilisées dès l'été 2019. Les séjours, après le COVID en 2020, ont ensuite repris leur évolution et progressivement évolués en terme d'effectif de jeunes volontaires.

En 2024, dans le département du Gers, le SNU comprendra un séjour de cohésion

- du 12 au 24 février ;
- du 8 au 20 avril ;
- du 3 au 14 juin ;
- du 17 au 28 juin ;
- du 3 au 15 juillet.

Ces séjours sont destinés à des jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans ou ayant achevé leur année de seconde en juin 2024.

Dans chaque département, une équipe projet pilote la mise en œuvre locale du projet sur la base des orientations nationales du SNU.

Dans chaque département, un centre d'hébergement abrite les séjours de cohésion. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

L'équipe d'encadrement est dirigée par un chef de centre.

Il est appuyé dans ses missions par des cadres spécialisés :

- Des adjoints de direction, chargés de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie sur leur site d'hébergement ;
- Des conseillers spécialisés (éducatif, infirmier, sport et cohésion, logistique...)

Les jeunes volontaires sont regroupés en maisonnées de 14 jeunes volontaires en moyenne, encadrés par un tuteur de maisonnée. 4 maisonnées regroupées constituent une compagnie. Chaque compagnie est encadrée par un cadre de compagnie.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 17 PERSONNELS D'ENCADREMENT POUR 112 JEUNES SUR 1 SITE**

#### **DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)**

Le tuteur est le premier cadre de contact des volontaires pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, à la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel.

##### **Accueil et accompagnement des volontaires**

- Préparer l'accueil des volontaires au sein de la maisonnée dans les domaines de l'hébergement, des loisirs, de l'hygiène.
- Accompagner les volontaires de jour et de nuit pour toutes les activités : vie courante, sport, formations, tests divers ...
- Veiller à l'assiduité et au respect des horaires pour toute la maisonnée.

##### **Organisation de la vie quotidienne**

- Faire connaître et partager le règlement intérieur du centre.
- Recueillir les problématiques, réguler les tensions, trouver des solutions.

##### **Organisation de la vie démocratique et citoyenne**

- Créer des temps d'échange démocratiques.
- Contribuer à l'organisation et au bon déroulement de la vie quotidienne.
- S'assurer de la réalité du brassage social dans la maisonnée ou dans les activités.

##### **Emergence d'une culture commune**

- Mettre en œuvre les conditions nécessaires à l'émergence d'une cohésion de groupe fondée sur l'expérience collectivement vécue et sur une saine émulation collective.
- Assurer l'inclusion totale de volontaires avec des besoins particuliers.

##### **Mise en œuvre des conditions utiles à la sécurité physique et morale des volontaires**

- Faire respecter les mesures de sécurité.
- Identifier les risques, les situations problématiques et savoir agir seul et/ou avec les cadres de compagnie.
- Assurer, si nécessaire, le premier lien avec les familles (téléphone mobile).
- Assurer ponctuellement des animations dédiées.

Si ses qualifications ou son expérience le permettent, il prend en charge, dans sa maisonnée, des volontaires en situation de handicap ou à besoins particuliers.

**Le tuteur sera sous la responsabilité directe du cadre de compagnie et plus largement sous la responsabilité hiérarchique du Chef de centre et de ses adjoints.**

#### LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

##### CONNAISSANCES :

- Expérience dans le domaine de l'encadrement de mineurs, dans les armées, l'éducation ou l'animation de mouvements pour la jeunesse
- BAFA ou qualification équivalente (scoutisme, ...)
- Psychologie de l'adolescent
- Sécurité physique et morale des mineurs

##### COMPETENCES :

- Animer un groupe, fédérer des énergies, créer de la cohésion.
- Conduire une médiation en situation de crise.
- Capacité d'écoute, réactivité.
- Exemplarité, intégrité et rigueur du comportement.
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoin particulier.

#### CONDITIONS DE REMUNERATION

Modalités contractuelles : **Contrat Educatif d'Engagement (CEE) ou mise à disposition jours sur le séjour, dont 5 jours de formation et préparation précédent le séjour.**

**Rémunération : dans l'hypothèse d'un contrat Educatif d'Engagement 68.90 € bruts par jour**

Candidatures à adresser uniquement par courriel à : [sdjes32@ac-toulouse.fr](mailto:sdjes32@ac-toulouse.fr)

Les personnes intéressées doivent manifester leur intérêt en envoyant un CV et une lettre de motivation à [sdjes32@ac-toulouse.fr](mailto:sdjes32@ac-toulouse.fr)  
L'objet de la candidature devra mentionner « candidature au poste de cadre de compagnie de volontaires – SNU 2024 ».  
**Les entretiens individuels de recrutement (possibilité de visio) se feront dès réception des candidatures.** Les modalités pratiques seront précisées aux candidats invités à un entretien,